

Demandes de déclarations d'intérêt pour 2017-2018 Boursiers chargés de cours du CATON – Projet pilote

Date limite de soumission : 18 août 2017

Vue d'ensemble

Le CATON propose de financer des boursiers chargés de cours dans un petit nombre d'établissements pilotes afin d'étudier les domaines de la mobilité étudiante et du transfert. L'approche d'un programme de boursiers chargés de cours a été utilisée à d'autres endroits pour augmenter la reconnaissance et la participation dans des domaines comme l'enseignement et l'apprentissage.

Le CATON souhaite travailler avec des boursiers chargés de cours dans trois domaines principaux : augmentation de la visibilité du transfert et des étudiants qui effectuent un transfert dans leur département ou établissement; amélioration des processus du corps professoral relatifs à l'évaluation de la reconnaissance de crédits et au travail avec les étudiants qui effectuent un transfert; et partage des modèles émergents d'initiatives réussies en matière de mobilité étudiante.

Les boursiers chargés de cours pourraient participer à différentes activités, y compris la tenue d'ateliers pour leurs collègues sur des sujets comme le rôle du corps professoral dans le processus de transfert; les ententes de transfert et les processus qui sont déjà en place dans l'établissement; et les tendances actuelles en matière de transfert qui pourraient affecter leur département ou leur établissement. Surtout, les membres du corps professoral qui participent au projet pilote auront l'occasion de contribuer à jeter les bases pour de futurs boursiers chargés de cours, si la phase pilote réussit.

Les boursiers chargés de cours qui participeront au projet pilote seront sélectionnés à l'automne 2017. À l'automne, le CATON travaillera avec les boursiers pour les aider à préciser leurs plans en matière de mobilisation du corps professoral et de promotion de la reconnaissance de crédits et de la mobilité étudiante. Les initiatives devraient être exécutées entre janvier et avril 2018, en prévoyant que chacun des boursiers soumettra un rapport et qu'un exposé conjoint des travaux sera présenté lors de la Conférence du CATON sur le parcours des étudiants en enseignement supérieur, les 16 et 17 avril 2018.

Au sujet du CATON

Fondé en 2011, le Conseil pour l'articulation et le transfert - Ontario (CATON) a été créé pour améliorer la mobilité par la réduction des obstacles des étudiants qui cherchent à bénéficier des parcours de transfert dans les 45 établissements postsecondaires publics de l'Ontario. À titre d'organisation fondée sur les membres, le CATON collabore avec les collèges et les universités afin de créer des politiques et des pratiques de reconnaissance de crédits visant à améliorer la mobilité étudiante, tout en respectant aussi la responsabilité des établissements d'assurer l'intégrité scolaire.

La vision du gouvernement de l'Ontario pour la reconnaissance de crédits est la suivante :

La province aura un système de transfert de crédits complet, transparent et appliqué de façon cohérente qui permettra d'améliorer les parcours et la mobilité étudiante, de favoriser la réussite des étudiants et de faire de l'Ontario une destination de choix en matière d'éducation

postsecondaire. Le système de transfert de crédits aidera les étudiants qualifiés à transiter entre les établissements et les programmes postsecondaires sans avoir à reprendre les cours pertinents, réussis dans le passé.

Le gouvernement croit que la réalisation de cette vision permettra aux étudiants de se déplacer plus aisément au sein du système d'éducation postsecondaire, d'atteindre leur programme d'enseignement de choix final en moins de temps et d'entrer ou de retourner sur le marché du travail plus rapidement.

Pendant la brève période écoulée depuis la fondation du CATON, celui-ci a réalisé des résultats tangibles, allant de la collecte de la première série de [données sur les étudiants ontariens qui ont bénéficié de la reconnaissance de crédits](#) à la [transparence des politiques de transfert](#). Nous avons aussi grandement augmenté le nombre de parcours de transfert pour les étudiants en appuyant près de 150 projets d'élaboration de parcours. Ensemble, ces projets couvrent un large éventail de programmes très populaires, tels que les affaires, les études environnementales, l'informatique et les services sociaux et communautaires, dans toutes les directions de transfert, y compris du diplôme au grade, d'un diplôme à l'autre, de l'apprentissage au diplôme, du grade au diplôme d'un grade à l'autre. Nous avons également financé des projets de recherche concurrents qui ont contribué à une meilleure compréhension des expériences des étudiants et des établissements en matière de mobilité.

Critères de soumission pour la DDI

Les propositions devraient présenter un plan clair en matière de mobilisation et de partage de renseignements avec les membres du corps professoral afin d'augmenter la sensibilisation à la reconnaissance de crédits et à la mobilité étudiante et la visibilité de celles-ci auprès de leurs collègues, comme décrit ci-dessus. Comme mentionné, les initiatives devraient être planifiées entre janvier et avril 2018, en prévoyant que chacun des boursiers soumettra un rapport et qu'une présentation conjointe des travaux sera effectuée lors de la Conférence du CATON sur le parcours des étudiants en enseignement supérieur, les 16 et 17 avril 2018.

Budgets et échéanciers pour les DDI

L'établissement de chaque boursier chargé de cours retenu recevra 10 000 \$, qui seront payés en deux versements. Ce financement est conçu comme dégageant d'enseignement pour le boursier chargé de cours (sauf les avantages sociaux), ainsi que pour couvrir les coûts accessoires relatifs aux événements planifiés. Le boursier sera un employé de son établissement et non du CATON. Un contrat sera signé entre l'établissement et le CATON.

Le travail des boursiers chargés de cours devrait être effectué entre janvier et avril 2018 et leur fin devrait être prévue pour le 31 mai 2018, ce qui inclut la remise du rapport final au CATON.

Livrables

Les auteurs des propositions doivent être prêts à fournir les éléments suivants au CATON dans le cadre des livrables du projet :

- Un plan de travail final, devant être soumis au plus tard le 30 novembre 2017, après des consultations avec le CATON et les autres boursiers chargés de cours à l'automne 2017;
- Un rapport final détaillant les initiatives effectuées, devant être remis le 31 mai 2018, qui doit inclure :
 - Un résumé;
 - Une description des activités effectuées avec les collègues du corps professoral;
 - Une section discutant des réalisations clés, des recommandations et des leçons retenues;
 - Des états financiers.
- Un exposé devant être préparé et présenté conjointement avec les autres boursiers chargés de cours lors de la Conférence du CATON qui aura lieu les 16 et 17 avril 2018.

Processus de soumission des propositions

Date limite de soumission : 18 août 2017

Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

- 1) Une proposition d'une ou deux pages, utilisant le formulaire de soumission de proposition ci-dessous; et
- 2) Une page de signature remplie par l'établissement, y compris les signatures du membre du corps professoral, du chef du département et du vice-recteur à l'enseignement de l'établissement.

Veuillez faire parvenir les documents susmentionnés par courriel à : policyandprograms@oncat.ca. Les copies papier ne sont pas nécessaires.

Processus d'évaluation des propositions

Votre proposition sera évaluée par le personnel du CATON. En règle générale, les propositions seront évaluées en fonction des éléments suivants :

- La clarté et la perspective d'ensemble;
- La démonstration du respect des objectifs du projet pilote des boursiers chargés de cours; et
- La faisabilité et l'applicabilité du plan de travail proposé.

Après l'examen initial, nous pourrions assurer un suivi avec les auteurs des propositions pour répondre aux questions soulevées pendant l'examen. Une réponse rapide sera appréciée pour accélérer le processus d'examen. Dès que les questions auront été abordées et qu'une décision aura été prise, vous serez avisé par courriel. Nous espérons arriver aux décisions finales de la plupart des propositions au plus tard le 1^{er} octobre 2017.

Auteurs des propositions retenues

Les auteurs des propositions retenues devront conclure une entente officielle avec le CATON, qui décrira les modalités du financement en spécifiant les objectifs du projet, les échéanciers et les résultats prévus.

Contact

Si vous avez des questions concernant la présente demande de déclarations d'intérêt ou vous avez besoin de renseignements supplémentaires, veuillez prendre contact avec Nicole Fallon, chef de projet, au 416 640-6951, poste 311 (ou à nfallon@oncat.ca) OU avec Alana Wiens, directrice de l'exploitation, au 416 640-6951, poste 302 (ou au awiens@oncat.ca).

Demandes de déclarations d'intérêt pour 2017-2018 Boursiers chargés de cours du CATON – Projet pilote Formulaire de soumission des propositions

Date limite de soumission : 18 août 2017

Renseignements sur le boursier chargé de cours auteur de la proposition

Nom :

Titre :

Département :

Plan de travail proposé

[Dans cette section, veuillez fournir les grandes lignes du plan de travail proposé (1 ou 2 pages maximum). Le plan devrait inclure les activités proposées afin d'intéresser le corps professoral pour améliorer la sensibilisation à la reconnaissance de crédits et à la mobilité étudiante et la visibilité de celles-ci, un échéancier détaillé et un budget pour la subvention de 10 000 \$ (y compris le coût du dégagement d'enseignement et les autres coûts accessoires relatifs aux activités proposées).]

**Demandes de déclarations d'intérêt pour 2017-2018
Boursiers chargés de cours du CATON – Projet pilote
Page de signature du formulaire de soumission**

Date limite de soumission : 18 août 2017

Boursier chargé de cours auteur de la proposition

_____ Par : []

_____ (date)

Chef du département

_____ Par : []

_____ (date)

Vice-recteur à l'enseignement

_____ Par : []

_____ (date)